

Le Ray-Grass italien

*La graminée fourragère qui produit
beaucoup, mais qui ne dure
que peu de temps*



Série Fiches Techniques pour la CORSE - ODARC

**2^{ème} édition
2004**

CARACTERISTIQUES

- Pérennité faible à moyenne : 1 à 2 ans
- Vitesse d'implantation très rapide
- Très apprécié des animaux (forte appétence)
- Production importante

IMPLANTATION DE LA CULTURE

Préparation du sol et semis

- Il n'est pas utile de travailler le sol en profondeur ; s'il s'agit d'un terrain régulièrement cultivé, un passage croisé de cover-crop s'avère le plus souvent suffisant; la terre doit être ensuite émiettée avec une herse, et le semis roulé au rouleau cultipaker.
- Les Ray-Grass italiens sont des espèces très "agressives" qui peuvent donc être semées même après un démaquisage.
- Les graines ne doivent pas être enterrées profondément mais recouvertes par une fine couche de terre (2 cm maximum). Il ne faut jamais herse après le semis mais uniquement rouler à l'aide d'un rouleau cultipaker.

Doses de semis

- 20 à 25 kg/ha avec un semoir en ligne bien réglé
- 30 à 35 kg/ha avec un épandeur d'engrais de préférence pendulaire

Epoques de semis

Pour garantir la réussite de la culture du Ray-Grass, le semis en région méditerranéenne doit s'effectuer à l'automne.

- En zone littorale (0 à 200 m d'altitude) : de fin Août à fin Octobre au plus tard.
- En zone de piémont et de montagne (400 à 700 m d'altitude) : de fin Août à fin Septembre au plus tard.



Plus le semis est réalisé tôt, plus l'offre fourragère sera précoce.

Fertilisation par hectare

P: phosphore - K: potassium - N: azote

La fertilisation préconisée pour les Ray-Grass italiens est de :

- 60* à 100 Unités de P et 60* à 120 Unités de K au labour
- 30* à 50 Unités de N au stade 2 feuilles
- 30* à 50 Unités de N à la sortie de l'hiver

* : doses à respecter en cas d'engagement des parcelles de Ray-Grass à la PHAE
(Prime Herbagère AgroEnvironnementale)

Vitesse d'implantation

Très rapide : 35 à 45 jours après un semis précoce et dans des conditions favorables pour effectuer la première pâture lorsque la hauteur de l'herbe a atteint environ 20 cm.

Variétés conseillées

Ray-Grass Italiens	
Alternatifs	Non Alternatifs
ELUNARIA HELLEN	TEANNA

- **les variétés non alternatives** : ce sont des variétés qui doivent subir une période de froid (hiver) pour pouvoir épiquer et être exploitées en foin ; il faut donc impérativement les semer à l'automne.
- **les variétés alternatives** : ce sont des variétés qui n'ont pas besoin de cette période de froid pour épiquer et peuvent donc être semées soit à l'automne, soit à la sortie de l'hiver.

EXPLOITATION DE LA CULTURE

Production de Matière Sèche en système non irrigué

La production de matière sèche (MS) est dans l'ensemble très élevée ; elle varie cependant selon le type de sol.

Pour les trois variétés de Ray-Grass conseillées, on obtient généralement :

- sur sols profonds et frais : 7 à 10 tonnes MS/ha
- sur sols érodés et arène granitique : 5 à 7 tonnes MS/ha

Irrigation

Les Ray-grass italiens **ne valorisent pas** de façon satisfaisante une irrigation dispensée à la fin du printemps ou durant l'été (Juin-Juillet-Août). En revanche, si le début de l'automne et du printemps sont secs, le recours à l'irrigation peut s'avérer utile.

Répartition de la production par saison

- En règle générale, les Ray-Grass italiens ont une forte production au **printemps** (de l'ordre de 50%).
- Néanmoins, ils permettent d'obtenir une production d'**hiver** intéressante (de l'ordre de 25%) et ce, quelle que soit la localisation géographique des cultures.
- La production d'**automne**, très dépendante de la précocité des pluies de fin d'été, représente 3 à 44% de la production annuelle totale.

Nombre de pâtures par campagne

- Sur des prairies de Ray-Grass gérées en pâturage tournant :
 - en zone littorale : 5 à 6 rotations/an
 - en zone de piémont et montagne : 4 à 5 rotations/an
- Sur les parcelles conduites en système mixte (pâturage + foin), la mise en défens intervenant généralement début Mars, on obtient :
 - en zone littorale : 3 à 4 rotations/an
 - en zone de piémont et montagne : 2 à 3 rotations/an

Périodes d'utilisation pour le pâturage

- en zone littorale



- en zone de piémont



Nombre de journées ovines par hectare et par an

- Sols profonds et frais : 5000 à 7000 journées ovines/ha/an
- Sols érodés sur arène granitique : 3000 à 4000 journées ovines/ha/an

VALEUR ALIMENTAIRE EN VERT

Les valeurs ci-dessous ont été obtenues avec du Ray-Grass Italien cultivé en Corse (données moyennes).

	Automne	Hiver	Printemps
% Matière Azotée Totale / kg MS	27,2%	20,2%	23,2%
Cellulose	17,2	29,5	30,1
Unité Fourragère Lait / kg MS	0,99	0,81	0,87
Unité Fourragère Viande / kg MS	0,97	0,77	0,83

MS : Matière Sèche



Pour en savoir plus, contactez votre technicien

ODARC Bastia : 04 95 30 95 30

ODARC Ajaccio : 04 95 29 26 90

e-mail : paeto@odarc.fr



Plaquette réalisée par le Service Pastoralisme et Prévention des Incendies de l'ODARC, et éditée avec le concours financier de l'OEC.